



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 30 mars 2020,

### **Pour réinventer notre système de production, l'EPA Sénart et Elcimaï présentent leur Usine du Futur 4.0**

#### **Relocaliser les industries : une priorité face à l'urgence sanitaire mondiale**

Au-delà de ses seuls impacts humains et économiques, la crise sanitaire internationale engendrée par le COVID-19 met en lumière une réalité criante : la mondialisation des échanges a atteint ses limites, à l'heure où les entreprises du secteur de la santé importent 90 % des principes actifs essentiels à production des médicaments commercialisés sur le territoire national. Pour améliorer la résilience de l'économie nationale, relocaliser nos industries et réinventer notre système de production apparaît comme une impérieuse nécessité. C'est autour de cette volonté partagée de doter les territoires d'une nouvelle génération de sites industriels que ce sont réunis l'établissement public d'aménagement de Sénart (EPA Sénart) et le Groupe Elcimaï, ETI seine-et-marnaise spécialisée dans la conception-réalisation de sites de production.

*« L'EPA Sénart assume, depuis plusieurs années déjà, un positionnement différenciant en Ile-de-France, nettement en faveur de l'essor du secteur manufacturier, récompensé par la remise du label 'Territoire d'Industrie' à l'Agglomération de Grand Paris Sud en 2018. Initié au second semestre 2019, notre partenariat avec Elcimaï prend davantage de sens encore dans la période d'état d'urgence sanitaire et économique que nous traversons : ensemble, nous avons co-construit une offre comprenant à la fois un foncier au cœur d'un parc d'activités très dynamique, et un bâtiment industriel à hautes performances énergétiques et techniques, immédiatement opérationnel, quelle que soit l'activité du preneur », précise Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart.*

#### **L'Enveloppe Industrielle Durable (EID®) : une Usine du Futur optimisée et une solution d'implantation « clés en mains »**

Les deux acteurs ont donc conjugué leurs ambitions pour imaginer ce produit foncier et immobilier unique, attractif et flexible pour un industriel et efficace sur le plan environnemental, dans le parc d'activités du Bois des Saints-Pères (77), situé sur les communes de Cesson et Savigny-le-Temple. Une solution d'implantation mêlant flexibilité industrielle et modularité numérique, sécurisée grâce à une offre foncière et immobilière « prête à construire » (grâce à un permis de construire préobtenus), sur le concept d'Enveloppe Industrielle Durable (EID®) d'Elcimaï.

« Contrairement à un site industriel classique, l'EID® - associé à un jumeau numérique réalisé en mode BIM – est donc conçu pour s'adapter aux activités de ses occupants », explique Christophe Chauvet, Directeur du développement d'Elcimaï. « Nous rendons le process de fabrication indépendant de la structure immobilière, ce qui apporte une flexibilité nouvelle aux entreprises, en plus de la possibilité de prendre possession d'une unité de production 'clés en main' dans des délais réduits » complète-t-il.

Optimisée au regard des caractéristiques du terrain, éco-durable et connectée, l'unité de production imaginée par Elcimaï offre une superficie-cible de 22 000 m<sup>2</sup> bâti (le programme industriel s'étend de 10 000 à 35 000 m<sup>2</sup>, avec une flexibilité prévue de l'assiette foncière de 3 à 8 hectares).

« Pour proposer à Elcimaï un foncier pleinement adapté à l'Usine du Futur, l'EPA Sénart a joué son rôle d'aménageur et de « facilitateur », en accompagnant Elcimaï dans l'ensemble de ses démarches auprès des communes concernées et de l'Etat, en amont de la commercialisation, et en obtenant l'acceptation et le soutien des élus locaux mobilisés en faveur de l'Industrie du Futur », indique Aude Debreil.

L'unité de production répond à 3 principes :

- Une structure permettant un usage libre et évolutif du bâtiment, pour accueillir une grande diversité de typologies de production et limiter le besoin de recourir à des aménagements lourds en cas de transition d'une activité à une autre ;
- Des approches innovantes de la conception puis de l'exploitation du site, pour garantir des performances du bâtiment tout le long de son cycle de vie ;
- Une optimisation maximale des éléments constructifs et des matériaux (toitures, façades, réseaux, ...).

« Au-delà d'une adaptabilité des process, nous apportons aussi aux industriels une latitude nouvelle en ce qui concerne les utilités des sites conçues en modules (pour les fluides et l'énergie). En effet, l'EID® est centrée sur une attente fondamentale, partagée par de plus en plus d'industriels : une production bas carbone, grâce au recyclage des matières premières bien sûr, mais aussi, et c'est là le plus grand défi pour les concepteurs des sites de demain, grâce à la réversibilité de l'outil de production lui-même. En l'occurrence, ce sont les mégasites industriels que nous visons » explique Christophe Chauvet. « Grâce à notre partenariat avec l'EPA Sénart, ce projet-pilote peut être mis en œuvre en 8 mois », complète-t-il.

### **Une usine du futur modulable, évolutive et bas carbone : l'innovation technique au service d'un engagement sociétal commun à Elcimaï et l'EPA Sénart**

« Nous avons travaillé sur une usine adaptée à différents cas d'usage, précise Hervé Marcastel, Directeur de l'innovation, Expert Organisation, qui puisse accueillir la logistique industrielle et les ateliers de production, puis qui permette l'aménagement des ateliers, simples (pour l'assemblage et le montage) ou plus complexes (avec une zone d'atmosphère contrôlée, par exemple). Le site permet donc de répondre à des potentialités d'activités diverses, sans contraintes réglementaires ou jusqu'au niveau Enregistrement ».

« En termes d'exploitation et de maintenance, grâce à l'intégration de Wonderware®, solution globale de supervision à distance de Schneider Electric, cette usine est plus performante avec un rendement supérieur de 10 à 15%, plus verte avec l'autoconsommation des énergies renouvelables, moins énergivore en réduisant les consommations des énergies jusqu'à 30%, plus agile par une gestion fine et par la planification de la production, enfin plus opérationnelle avec une réduction du temps de maintenance jusqu'à 50% » explique Philippe Olivier, Responsable du Pôle Synergies.

Si la réflexion d'Elcimaï et de l'EPA Sénart part du besoin de l'industriel, elle ne se borne pas à l'optimisation du processus productif : l'Usine du Futur et n'oublie ni ses salariés, ni son territoire d'implantation, s'inscrivant ainsi dans une démarche de développement durable et de construction sociétale.

#### **À propos du Groupe Elcimaï :**



Fondé il y a plus de 25 ans par Pascal Denier, le Groupe Elcimaï, dont le siège est en France, est une holding diversifiée et organisée autour de 2 pôles :

- Un pôle immobilier professionnel (conception, réalisation de bâtiments neufs ou opérations de réhabilitation) et conseil environnemental, industriel et logistique. Elcimaï dispose des architectes, ingénieurs et bureaux d'étude nécessaires à la conception et la réalisation de bâtiments complexes ainsi que des consultants intervenant dans de nombreux secteurs de la sphère tant privée que publique.

- Un pôle informatique avec deux métiers et divers marchés :

\* Métier d'éditeur de progiciels dédiés aux mondes de la banque, de la mutualité, de la prévoyance et des assurances

\* Métier d'ESN (Entreprise de Services Numériques) : intégration d'ERP et de solutions spécifiques, infogérance applicative

\* Sur les marchés de la banque, mutualité, assurances, industrie, logistique/distribution et services associés (collectivités, EPIC, accompagnement des entreprises, ...).

La complémentarité de ses offres lui permet de répondre à des projets d'envergure à forts enjeux d'organisation et de productivité, en France comme à l'international.

Le Groupe Elcimaï qui emploie près de 400 personnes sur sa quinzaine de sites à travers le territoire national, a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 45 millions d'euros en 2018 et dépassera 70 millions d'euros en 2019.

Références : BANQUE MONDIALE, BIOCDEX, CANDIA, CARL ZEISS, CLARINS, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DIJON, DANONE, GALDERMA, GROUPE SAFRAN, GRUAU, GUERLAIN, INTERMARCHÉ, LA POSTE, MANITOU, MÉTROPOLE DE LYON, MICHELIN, NESTLÉ, NOVO NORDISK, NUXE, PERNOD-RICARD, RATP, RICOH, SAFRAN, SANOFI, SENOBLE, SISLEY, SYCTOM DE PARIS, VYGON, WICONA...

Pour en savoir plus : [www.elcimaï.com](http://www.elcimaï.com)

#### **Contact presse :**

Alice Dekker- [presse@elcimaï.com](mailto:presse@elcimaï.com) – 06 16 58 21 60

#### **À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart :**

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, 6 300 entreprises et 43 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 1 000 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique. *Pour en savoir plus :* [www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr)

#### **Contacts Presse :**

**Galivel & Associés** – Carol Galivel • Sébastien Matar

21-23, rue Klock – 92110 Clichy

Tél : 01 41 05 02 02 // Fax : 01 41 05 02 03

[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) // [www.galivel.com](http://www.galivel.com)

**EPA Sénart** – Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe au développement - Tél : 01 64 10 15 39

